

## Mess provincial : intervention lors de la session budgétaire (novembre 2007)

Le Mess provincial a fait l'objet de beaucoup d'attention cette année en Commission des Affaires sociales et, grande nouveauté, il pourrait y avoir une évolution **majeure** au niveau du Mess.

Le Mess, ce n'est hélas pas une histoire banale. Ce n'est pas une goutte d'eau. Normalement, on ne devrait même pas en parler. En effet, on trouve des cantines dans beaucoup d'entreprises sans que cela ne pose question.

**Mais, ici, à la Province**, si le Mess fait autant jaser, c'est à cause de **l'ampleur de son déficit** à l'ordinaire (c'est-à-dire sans même tenir compte des dépenses extraordinaires que sont les investissements). Le déficit était de 604.000 euros en 2006. Selon les estimations, il serait ramené à 506.000 euros en 2007 (selon le budget ajusté) et à 507.000 euros en 2008, du moins si la hausse programmée du chiffre d'affaires se vérifie.

Malgré une légère amélioration au fil des années, le déficit est donc structurel, et il représente toujours plus de 20 millions d'anciens francs belges. Aucun restaurant ne résisterait à de telles pertes, mais ici, c'est la Province qui douille. Ce coût est d'autant plus important qu'à côté de cet accès à une cantine, la Province offre également des chèques-repas.

Le Collège provincial fait donc le choix, chaque année, dans son budget, d'engloutir 500.000 euros dans un puits sans fond et ce, pour une mission inutile et loin de rencontrer l'intérêt provincial. En effet, ce n'est pas le rôle d'une Province que de produire les repas pour son personnel ou d'être un opérateur dans la location de salles pour séminaires. Pour ce qui est des repas, il y a de l'Horeca en suffisance à Namur. Faisons vivre l'Horeca grâce aux chèques-repas, chèques dont le Conseil provincial a, à juste titre, voté **unaniment** l'octroi vendredi dernier.

Cette plainte dont je me fais aujourd'hui le relais au nom du groupe cdH, **semble porter ses fruits**. Ainsi, la majorité **semble** vouloir s'orienter vers une **concession**. L'idée est de trouver un repreneur. Certaines conditions lui seraient imposées afin notamment que les agents provinciaux habitués puissent continuer d'aller au Mess. Le personnel, pour sa part, pourrait être réaffecté ailleurs, notamment vers l'école hôtelière. Nous trouvons d'ailleurs normal que l'on cherche à trouver une solution pour les membres du personnel légitimement inquiets aujourd'hui.

Le groupe cdH **se réjouit** que la majorité semble enfin entendre la voix de la raison à propos du Mess et salue cette initiative tant de fois espérée.

Le groupe cdH **s'inquiète en revanche** des voix discordantes qui se font entendre au sein de la majorité à ce sujet. Aussi, ma **première question** s'adresse à l'ensemble du collège. Quelle est votre volonté **collective** vis-à-vis du Mess ?

Le groupe cdH s'inquiète aussi du **délai** de mise en œuvre de la décision de la concession. Or, le temps presse. Si on table sur 220 jours ouvrables par an, la Province perd, à cause de l'exploitation du Mess, 2.300 euros par jour ouvrable. Aussi, ma **seconde question** porte sur le délai. **A quel horizon** pensez-vous aboutir avec la concession ?

**La politique, c'est faire des choix.** Maintenir des puits sans fond et sans lien avec l'intérêt provincial comme le Mess, cela coûte fort cher à la collectivité. Le déficit du Mess, c'est environ 500.000 euros. La hausse des centimes additionnels rapporte 3 millions 275.000 euros. Plus de 15 % du produit de ces recettes complémentaires sont donc affectées à boucher le trou du Mess.

Le cdH aurait fait un autre choix : céder plus rapidement des activités comme le Mess et ne pas augmenter la pression fiscale.